

« La Nation est une grande solidarité constituée par le sentiment de sacrifices qu'on a fait et de ceux qu'on est disposé à faire encore ».

Ernest RENAN, *Qu'est-ce qu'une Nation* », la Sorbonne, 11 mars 1882

Le dimanche 23 octobre 1983, vers 6h30, une explosion retentit du côté de l'aéroport de Beyrouth (Liban), dans le secteur américain : 241 Marines sont tués.

Quelques instants plus tard, c'est l'immeuble « Drakkar » qui est visé par un attentat à la voiture piégée : 58 parachutistes français trouvent la mort, ainsi que la femme du gardien libanais et ses quatre enfants.

Quarante ans après, cet attentat demeure un souvenir vivace au sein des forces armées françaises.

- Création de la FINUL (Force Intérimaire des Nations Unies pour le Liban).

A la fin des années 70, l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine) tente de déstabiliser le Liban, menant contre Israël un certain nombre d'actions.

Le 11 mars 1978, un autobus transportant des civils israéliens est attaqué sur la route de Tel-Aviv par un commando palestinien. Ce qui entraîne une riposte d'Israël : dans la nuit du 14 au 15 mars, l'armée israélienne déclenche l'opération « Litani » dont l'objectif est la création d'une zone tampon au Sud-Liban entre la frontière israélienne et le fleuve Litani, ceci afin d'empêcher une nouvelle agression.



La réaction des Nations Unies (ONU) est rapide. Le 19 mars, la résolution 425 est adoptée, qui exige le respect de « l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du Liban ».

Elle demande aussi à Israël de « cesser son action militaire et de retirer ses forces ».

Cette résolution 425 institue la FINUL (Force intérimaire des nations unies pour le Liban), chargée de faire appliquer les décisions de l'ONU sur le terrain.

La FINUL (quartier général à Naqoura) est composée de 14 contingents et représente initialement un total de 4000 Casques bleus (dont 730 soldats français dans le cadre de l'opération « Hippocampe »). Progressivement, cet effectif atteindra 7000 hommes (dont 1400 Français en mai 1982) par la résolution 501 du 25 février 1982.

Le mandat de la FINUL se révélera vite inadapté : ses forces se trouvent sur un territoire où l'autorité du gouvernement libanais a disparu et où règne celle des milices de tout bord, pratiquant des alliances de circonstance.

D'autre part, les forces engagées ne disposent que d'un armement léger et le cadre juridique, limité, insuffisant aussi, les exposent facilement.

Dès 1982, la FINUL cohabite avec la FMI (Force Multinationale d'interposition), puis la FMSB (Force Multinationale de Sécurité à Beyrouth) qui sont des organismes nés d'accords bilatéraux où les soldats agissent sous commandement national.

Jusqu'en mai 1982, le calme est relatif. Mais, les combats reprennent entre Israël et l'OLP, de part et d'autre de la frontière libano-israélienne. Après l'invasion du Liban par Israël et le blocus de Beyrouth, la situation se dégrade à nouveau en septembre 1982 avec l'assassinat de Bachir GEMAYEL, le président élu du Liban et le massacre de centaines de civils palestiniens dans les camps de réfugiés de Sabra et Chatila.

La FMSB est déployée, sous l'égide de l'ONU, pour sécuriser la capitale libanaise. Elle se compose de détachements, américain, français, italien, plus tard rejoints par des Britanniques. Le détachement français est essentiellement composé d'engagés et d'appelés volontaires en service long.

- Les circonstances de l'attentat.

En août et septembre 1983, des incidents se multiplient entre les factions rivales et la FMSB, coûtant la vie à 18 Français, 8 Américains et 1 Italien.

La FMSB est rejointe, fin septembre, par 600 hommes composant le GAP (Groupement Aéroporté de Parachutistes), commandé par le Général François CANN.

Parmi les unités prenant position à Beyrouth, le 1° RCP et trois conducteurs de véhicules de l'avant blindé du 9° RCP qui s'installent, entre le 20 et le 27 septembre, dans un immeuble de 8 étages, le poste IRMA, rebaptisé le « Drakkar » (le contingent français était installé dans une trentaine de casernements portant des noms de bateau), situé dans un quartier excentré, au nord de l'aéroport.

Des travaux sont entrepris pour aménager le bâtiment et le sécuriser (barbelés, sacs de sable, chicanes dans les rues d'accès à l'immeuble).

C'est un secteur dangereux où s'affrontent régulièrement les factions rivales. Explosions, tirs d'armes automatiques se multiplient. En patrouille, les parachutistes cherchent à rassurer la population à laquelle ils distribuent vivres et matériel, tout en essayant d'obtenir des renseignements.

La situation est extrêmement tendue. Des renseignements annoncent une opération imminente contre les Français. Le 22 octobre, au soir, les sections sont mises en alerte par le Capitaine Jacky THOMAS, du 1° RCP.

Le 23, peu après 6h15, une détonation retentit au sud de Beyrouth : le QG américain est détruit par l'explosion d'un camion piégé, 241 Marines sont tués et plusieurs dizaines d'autres blessés.

Quelques instants plus tard, le « Drakkar » est détruit à son tour : le bâtiment s'écroule sur lui-même.

Malgré l'arrivée rapide des secours et les efforts accomplis sans interruption pendant quatre jours, le bilan est lourd : 63 morts, 41 survivants dont 15 blessés graves sont extraits des décombres : 55 parachutistes du 1^o RCP, 3 du 9^o RCP ont été tués, ainsi que l'épouse et les quatre enfants du gardien libanais de l'immeuble.

Vingt-six hommes sont indemnes : en mission à l'extérieur, trois d'entre eux étaient partis chercher des croissants.

- Les conséquences des attentats.

C'est le Colonel SERPOL qui sera chargé, du 25 au 31 octobre, de mener une enquête sur l'attentat du « Drakkar » :

« J'ai déterminé les circonstances de l'attentat en recueillant les témoignages des survivants soignés à l'antenne chirurgicale parachutiste de la Résidence des Pins et à l'hôpital américain de Beyrouth, et des habitants des immeubles voisins du Drakkar. Deux civils libanais m'ont ainsi affirmé avoir vu, depuis le balcon de leurs appartements, une camionnette de type pick-up franchir lentement une des chicanes censées protéger les approches du poste, puis accélérer en prenant la rampe d'accès au garage et exploser à hauteur de l'entrée ».

Thèse officielle à l'époque, mais saura-t-on un jour « qui a fait fonctionner le détonateur » ? Des doutes subsistent.

Les attentats sont revendiqués par le Hezbollah, ainsi que par le Mouvement de la révolution islamique libre, puis par le Jihad islamique. L'implication de la Syrie et de l'Iran semble évidente, mais aucune preuve formelle n'a été avancée.

En France, l'émotion est profonde. Dès le lendemain, le Président de la République, François MITTERRAND, se rend sur place pour rendre hommage aux victimes et rencontrer le Président Amine GEMAYEL. Il réaffirme la détermination de la France à maintenir sur place un contingent afin d'assurer la paix.



La Voix du Nord, mardi 25 octobre 1983

Le 2 novembre 1983, un hommage national est rendu au 58 parachutistes des 1^o et 9^o RCP dans la cour d'honneur des Invalides à Paris.

Le Ministre de la Défense, Charles HERNU, indiquera que la France n'a pas d'ennemi au Liban. Ce qui fera dire au Général CANN que ses hommes « ont été tués par personne ».

Le 17 novembre 1983, a lieu, en représailles, l'opération « Brochet ». Huit Super-Etendard effectuent un raid sur la caserne Cheikh Abdallah, une position des Gardiens de la révolution et du Hezbollah dans la plaine de la Bekaa.

Dans « Un amiral au secret », l'Amiral Pierre LACOSTE, nommé en 1982 à la tête de la DGSE (Direction Générale de la Sécurité Extérieure), évoque la situation au Liban :

« Au Liban, après l'opération »Paix en Galilée « qui a conduit les troupes israéliennes dans les faubourgs de Beyrouth, l'imbroglio politique et militaire est plus complexe que jamais. Les troupes françaises sont aux prises avec des situations intenable, au milieu de toutes sortes d'influences étrangères et de factions qui s'affrontent. En octobre 1983, l'attentat du Drakkar est l'acte de terrorisme le plus spectaculaire dont nous ayons été victimes (...) ».

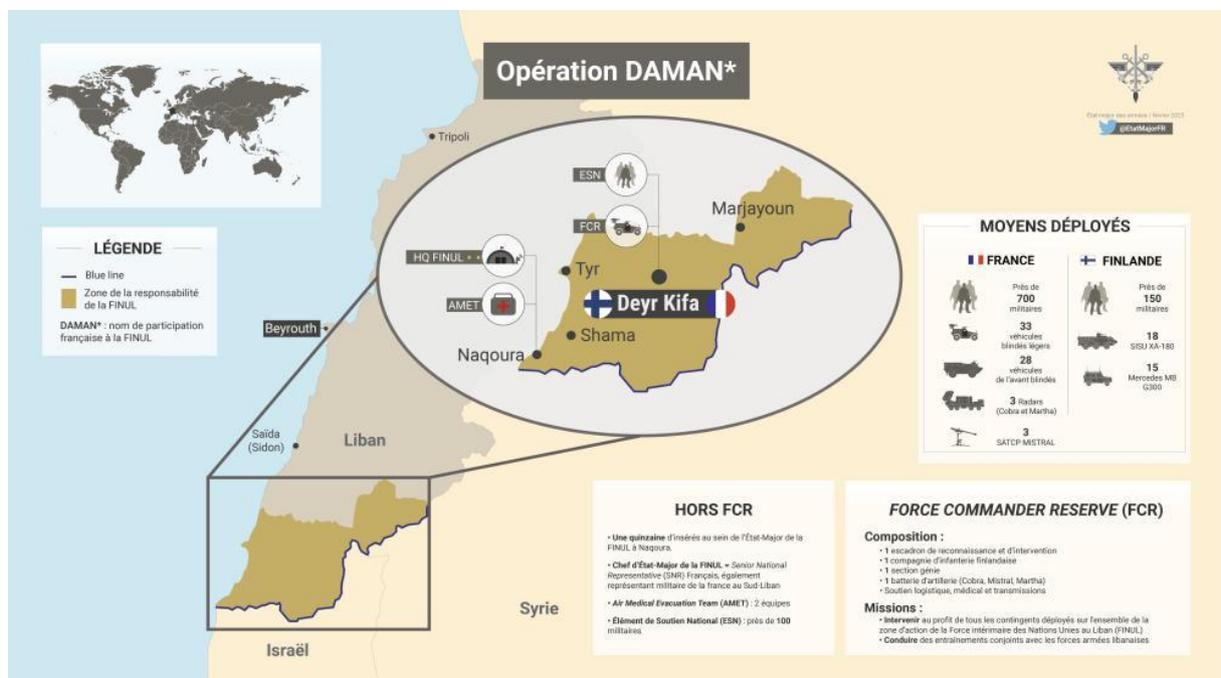
Après 19 mois d'existence, face aux difficultés rencontrées et aux pertes subies, la FMSB se retire en mars 1984.

Néanmoins, la FINUL demeure en place.

Pendant un temps, la stabilisation apparente dans la région entraîne le désengagement progressif de la France et, en 2005, seuls 200 militaires français sont encore au Liban.

Les événements de l'été 2006 (invasion par Israël du sud-Liban devant la menace du Hezbollah, bombardement de Beyrouth et autres objectifs situés en territoire libanais) entraînent une modification des missions de la FINUL, rebaptisée FINUL II.

Quelque 5000 militaires (11 000 en 2016) ont désormais un pouvoir de « coercition » s'ils sont pris à partie, y compris contre l'aviation israélienne. Trente-quatre nations y participent, chaque zone est placée sous la responsabilité d'un pays.



Dans le cadre de l'opération « Daman », la France prend part à la FINUL II (1650 soldats en 2016, 870 fin 2016, 700 actuellement).

- Le temps de la mémoire.

Les parachutistes des 1° et 9° RCP étaient des jeunes hommes âgés de 18 à 23 ans, souvent issus de milieux modestes, engagés ou volontaires pour accomplir un service long. Ils avaient la volonté de poursuivre ce qui fut accompli par leurs aînés.

Le 1° Régiment de chasseurs parachutistes a été constitué au Maroc en 1943. Il se distingue dans les combats de la Libération, en Indochine et en Algérie. Alors basé à Idron, près de Pau, le régiment est transféré en 1984 au camp de Souge (Gironde), puis à partir de 1999 à Pamiers (Ariège). C'est, aujourd'hui, le plus ancien régiment parachutiste français.

Quant au 9° RCP, il a été créé en 1956 en Algérie et était cantonné à Pamiers également lors des attentats d'octobre 1983. Il a été dissous le 26 juin 1999.

Le souvenir des 58 parachutistes tués en octobre 1983 reste très présent dans l'esprit de nos soldats, et plus particulièrement au sein des régiments de parachutistes. Pamiers et Idron n'oublient pas. Les survivants ont subi des séquelles physiques mais aussi psychologiques.

L'attentat du Drakkar porte la marque d'une violence aveugle et ces jeunes gens n'étaient sans doute pas préparés à ce terrorisme des « Fous de Dieu » islamistes soutenus par la Syrie et l'Iran, ni à la guerre urbaine.

Dans les années 80, l'aspect post-traumatique n'est pas pris en compte comme il peut l'être aujourd'hui.

Il faudra du temps, beaucoup de temps aux rescapés pour se réadapter, et encore...

« Projeté trois fois au Liban entre 1981 et 1983, j'ai vécu différemment ces missions. En 1981 et 1982, je suis affecté comme adjudant d'unité aux compagnies chargées avant tout de ravitailler les postes FINUL, puis les camps palestiniens. Les conditions sont difficiles car de nombreux check points tenus tantôt par l'armée libanaise tantôt par des milices nous ralentissent tout au long du parcours. A cela s'ajoutent des tirs d'intimidation réguliers. Ce sentiment d'impuissance est décuplé en 1982 lorsque nous ne pouvons contenir l'invasion israélienne au Sud-Liban.

En 1983, ma mission est brutalement interrompue par les attentats du 23 octobre. A l'aube, quelques minutes après l'attaque visant les Américains, un attentat est mené contre le contingent français détruisant le poste Drakkar où je me trouve, réduisant à néant cet immeuble de huit étages. Je sors vivant des décombres mais dans un piteux état. Marqué durablement ans ma chair et dans mon âme après la perte de 58 de mes camarades, mon engagement reste toutefois intact jusqu'en 1999, date à laquelle je quitte l'armée ».

Témoignage du Major ® Omer M. (Armée de terre, Liban).

Une association des rescapés et des familles des victimes de l'attentat du Drakkar, ARFVA DRAKKAR, a été créée en 2010 avec, pour objet, de perpétuer le souvenir des militaires des 1° et 9° RCP morts pour la France lors de l'attentat terroriste du 23 octobre 1983 à Beyrouth, en regroupant les rescapés et leurs proches, ainsi que les familles des 58 parachutistes et tous les sympathisants à leur cause, notamment à l'occasion des cérémonies mémorielles.

L'association apporte aux rescapés et à leurs proches un soutien administratif dans l'exercice de leurs droits à réparation ; en toutes circonstances, elle veille au respect moral dû aux victimes et aux rescapés.

Elle est présidée par Janine THOMAS-VERRIERE (sœur du Capitaine Jacky THOMAS, mort dans l'attentat), le secrétaire est Robert GUILLEMETTE, rescapé du Drakkar.

La 46° promotion de l'EMIA (Ecole militaire interarmes) porte le nom « Lieutenant Antoine de la BÂTIE » (2006-2008) ; elle a été baptisée le 21 juillet 2007.



Plaque apposée sur la stèle à Saint-Cyr/Coëtquidan

Le 4 mai 2023, à l'École militaire à Paris, a eu lieu la cérémonie du baptême de la 364^o promotion du 3^o bataillon de l'ENSOA de Saint-Maixent, « Sous-officiers du Drakkar ».



Dans le Pas-de-Calais...

Deux jeunes parachutistes tués lors de l'attentat du Drakkar étaient originaires du Pas-de-Calais :

- Caporal Dominique, Gérard, Michel LEPRETRE, né le 24 février 1964 à Etaples, 1^o RCP, Mort pour la France ;
- Chasseur parachutiste Patrick Moïse Augustin LEVAAST, né le 24 novembre 1963 à Béthune, 1^o RCP, Mort pour la France.

Le 10 octobre 2023, l'ONaCVG du Pas-de-Calais a organisé une conférence sur l'attentat du Drakkar, en partenariat avec l'ANOPEX, l'ARFVA et le soutien de la ville de Béthune et de la Délégation militaire départementale, en présence de Véronique PEAUCELLE-DELELIS, Directrice générale de l'ONaCVG, d'Eddie BOUTTERA, Sous-préfet de l'arrondissement de

Béthune, de personnels d'active et de réserve des armées, de membres d'associations patriotiques, de collégiens et lycéens.

Bernard PHAN, agrégé d'histoire et professeur de chaire supérieure, a rappelé le contexte historique.

Robert GUILLEMETTE et Rani NIATI, rescapés de l'attentat, ont apporté leur témoignage.

La parole des frères d'armes « devient capitale pour perpétuer la mémoire des soldats, témoigner de leur vécu et transmettre la valeur de leur engagement auprès des citoyens.

Porte-parole des militaires et de leurs familles, les frères d'armes ont participé à la simplification des procédures de rapatriement permettant ainsi d'atténuer la blessure psychologique liée au décès d'un soldat en opération. Enfin, alors qu'ils sont eux-mêmes endeuillés, souffrant parfois d'un stress post-traumatique, la question métaphysique de la mort les accompagne inévitablement. Ainsi, porter le souvenir des soldats disparus, leur rendre hommage pour ne jamais les oublier ou encore voir le nom de leurs compagnons gravés sur un monument aux morts sont autant de moyens pour eux de faire face au deuil ».



Les témoignages de deux rescapés de l'attentat

L'exposition « OPEX, mémoires combattantes et engagement français en opérations extérieures », réalisée par l'ONaCVG et inaugurée le 15 novembre 2021 aux Invalides à Paris, a été présentée au public.

Une cérémonie commémorative en hommage aux soldats français morts pour la France lors de l'attentat du Drakkar a suivi cette conférence au cours de laquelle, notamment, les élèves de l'atelier Défense du Collège Jean-Moulin de Barlin et des militaires de la compagnie d'appui au commandement du QG du Corps de Réaction Rapide-France (CRR-FR) ont interprété le chant « Ceux du Liban ».

Sources documentaires :

- LACOSTE Pierre (Amiral), Un amiral au secret, Flammarion, 1997, 220 p
- PONS Frédéric, Mourir pour le Liban, Presses de la cité, 1994
- Il y a trente ans, l'attentat du Drakkar, Les Chemins de la Mémoire, n° 239, octobre 2013
- La France en OPEX, 50 ans d'engagement, Hors-série, Les Chemins de la Mémoire, novembre 2017
- Interview de Janine THOMAS-VERRIERE, présidente de l'ARFVA DRAKKAR, lettre d'information du Souvenir Français, n° 87, octobre 2023
- Mort pour la France, Images en poche, ECPAD, août 2023, 84 p
- Blog de l'ANOPEX
- Site internet « Mémoire des hommes », Ministère des Armées, SGA

Philippe EGU

LCL (RC – Terre)

Membre du conseil départemental de l'ONaCVG du Pas-de-Calais.